



«Efficacité dans la coordination, la mobilisation, la concertation et la communication »

Journée gouvernance et utilisation des terres dans le Bassin du Congo

Grandes conclusions – 29 février 2012 à Douala

Contexte

Douala (Cameroun), 29 février 2012 - S'est tenue, la Journée « Gouvernance et Utilisation des terres du Bassin du Congo ». Cette réunion a été organisée par la Facilitation du PFBC avec l'appui technique et financier du Gouvernement du Canada et des autres partenaires du PFBC.

L'**objectif principal de la réunion** était d'améliorer l'efficacité des appuis des partenaires envers le renforcement de la gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo¹. Il s'est agi spécifiquement de :

- Contribuer à la réflexion stratégique et prospective sur la gouvernance des écosystèmes forestiers et l'utilisation des terres, y compris la superposition des droits et des usages dans les espaces ;
- Contribuer à mettre en cohérences les initiatives existantes et émergentes en matière gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Présidée par **M. Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC** et **M. Cléto Ndikumagenge, Facilitateur Délégué**, la réunion de Douala était facilitée au cours des déclarations liminaires et exposé inaugural (Key note address) par **Martin Tadoum** Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, en session 1 par **Clotilde Gomba du FFBC / BAD**, par **Jean Claude Nguingiri de la FAO** et par **Dr Chimère Diaw du Réseau Africain des Forêts Modèles (RAFM)** pour les sessions 2 et 3 respectivement ; et la dernière session 4 par le Alain Karsenty. Elle a **rassemblé environ deux cent vingt participants** représentant les partenaires du PFBC à savoir :

- Les représentants des pays de l'espace COMIFAC et du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Les représentants des institutions partenaires de la COMIFAC ;
- Les représentants des pays du « nord » membres du PFBC ;

¹ Cette journée s'inscrit dans la suite de l'atelier sur la gouvernance animée par l'ex-Facilitation allemande dans la foulée du CCR du PFBC à Kinshasa en septembre 2010.

- Les représentants des organisations et institutions internationales ;
- Les représentants des Institutions de Recherche ;
- Les représentants du secteur privé.

Sommaire :

La journée Gouvernance et Utilisation des Terres du Bassin du Congo s’est déroulée suivant plusieurs temps forts dont les plus importants étaient :

- Cérémonie d’ouverture
- Présentation en plénières
- Panel des Facilitateurs

A. Cérémonie d’ouverture

Trois allocutions ont ponctué la cérémonie solennelle d’ouverture : le mot de M. Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC ; la note introductive du Haut-commissaire du Canada, Son Excellence Benoît-Pierre Lamarée et le Discours d’ouverture de Son Excellence Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

B. Présentation en plénières

Le thème de la journée gouvernance et utilisation des terres du Bassin du Congo était centré sur le **thème central «Gouvernance des ressources et utilisation des terres dans le Bassin du Congo : Regards croisés sur les réflexions sous régionales, opportunités, défis, enjeux et dynamiques »**. Des **déclarations liminaires et sous thèmes** organisés en sessions plénières ont été identifiés :

- Déclarations Liminaires et Exposé inaugural (Key note address) modérée par Martin Tadoum Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC
- Session 1 : Utilisation des terres en Afrique et leur conversion à d’autres usages : menaces et opportunités - modérée par Mme Clotilde Gomba Coordonnatrice du Fonds des Forêts pour le Bassin du Congo
- Session 2 : Les bonnes pratiques - Leçons apprises – Utilisation des terres - modérée par Mr Jean Claude Nguingiri, FAO
- Session 3 : Les impacts des avancées actuelles sur les marchés du futur - Principaux défis et enjeux :

- ✓ Session 3.1 : Enjeux politiques, institutionnels et règlementaires – modérée par Dr Chimère Diaw, RAFM
- ✓ Session 3.2 : Vers une synergie active entre partenaires techniques et financiers de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo – modérée par Mr Alain Karsenty du CIRAD

De nombreuses communications en moyenne trois présentations par session ont été faites en plénière pendant toute la journée des travaux (voir programme de la journée gouvernance et utilisation des terres du Bassin du Congo en annexe de ce document).

C. Panel des Facilitateurs

Un panel des facilitateurs de sessions modérée par Dr John Flynn de CARPE/USAID a été organisé à la fin de la journée gouvernance et utilisation des terres du Bassin du Congo afin de donner à chaque Facilitateur de session l'occasion de présenter les grandes conclusions, résumés et/ou recommandations de session.

A l'issue de la journée de discussions, les principales recommandations et synthèses formulées et restituées par les Facilitateurs des sessions au cours du panel des Facilitateurs sont groupées ci-après :

C.1 Déclarations liminaires et exposé inaugural (Key note address)

Trois exposés liminaires ont présenté la problématique centrale de la gouvernance des ressources et l'utilisation des terres dans le Bassin du Congo : regards croisés sur les réflexions sous-régionales, opportunités, défis, enjeux et dynamiques.

Face aux enjeux et défis sur la gestion durable des forêts et l'utilisation des terres, quelques recommandations et suggestions ont été retenues :

- Aller vers une meilleure coordination et concertation des acteurs. Cela implique la mise en place et/ou le renforcement des cadres de concertation et de coordination multisectoriels et multi acteurs tant au niveau local, national que régional ;
- Aller vers une gestion intégrée des espaces. Cela implique le développement participatif de schémas ou plans d'aménagement intégrés des terres ;
- Aller vers le renforcement des cadres légaux et institutionnels de gestion durable des forêts. Cela implique l'accompagnement/appui des Etats à la révision/adaptation de leurs cadres juridiques et institutionnels compatibles avec les exigences/défis nouveaux (développement des agro-industries, mines etc.) et le renforcement des capacités techniques des acteurs.
- Un premier défi, notamment au niveau national, est la faible coordination et concertation entre les différents secteurs impliqués dans la Gestion Durable des Terres (GDT). Le même constat est valable pour la gestion durable des forêts du fait que des

Canada^{ca}

Avec le soutien du Gouvernement du Canada

décisions prises en dehors du secteur forêt ont un impact important sur les forêts et que ces acteurs et décideurs ne font pas nécessairement partie ni de la COMIFAC ni du PFBC. Cette concertation intersectorielle est donc un préalable pour promouvoir la GDT et offre des opportunités considérables pour impliquer des nouveaux acteurs et mobiliser des financements additionnels dans le domaine de la GDT et des forêts. C'est dans cet esprit que la CCD invite les Pays Parties à établir des cadres d'investissement intégrés afin d'assurer une utilisation efficace des financements disponibles venant des différents secteurs en faveur de la GDT et en mobiliser de nouveaux.

- Au niveau sous-régional, adresser le défi d'aujourd'hui qui est la durabilité politique et financière des mécanismes de financement en place pour assurer le bon fonctionnement du cadre institutionnel sous-régional et un leadership national.
- Au niveau global, adresser les défis majeurs incluant i) les barrières linguistiques (parce que les vraies négociations se font toujours en anglais, sans interprétation simultanée), ii) les faiblesses au niveau des capacités de négociations (les négociateurs viennent souvent de Genève et de New York et représentent rarement les pays d'Afrique Centrale), et iii) la faible position hiérarchique de certains Points focaux CCD dans leurs propres institutions.
- L'intégration de la Gestion Durable des Terres (GDT) dans les processus de développement. Pour cela, la sensibilisation des décideurs et des acteurs clés sur les enjeux financiers de la dégradation des terres reste une priorité et devrait être accompagnée par une stratégie de communication ciblée et claire.

C.2 Session 1 : Utilisation des terres en Afrique et leur conversion à d'autres usages : menaces et opportunités

- Utiliser les institutions pour mettre en place un système virtuel d'observation des pressions sur les terres du fait des plantations agricoles ou des industries extractives. Ce système permettra d'évaluer l'impact des autres utilisations des terres sur les forêts ;
- Maintenir et renforcer les droits coutumiers sur les terres et les intégrer dans la réforme foncière comme un élément qui concourt à la lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- Se baser sur les législations existantes pour promouvoir la question des forêts par les collectivités décentralisées. Saisir les opportunités offertes par la décentralisation dans certains pays pour atteindre ces objectifs.

C.3 Session 2 : Les bonnes pratiques - Leçons apprises – Utilisation des terres

La session 2 a été consacrée et aux leçons apprises et aux bonnes pratiques. Cinq communications ont été présentées. Les conclusions se présentent ainsi:

- Le zonage forestier est l'outil par excellence des forestiers pour définir à titre indicatif l'utilisation des terres forestières et accorder, à celles-ci, un statut juridique ;
- En plus de la macro zonage, d'autres outils qui participent à certaines approches récentes (Restauration des paysages forestiers et forêts modèles) ont été testés avec succès. Ces

- outils privilégient la négociation et le compromis dans l'élaboration des plans d'affectation des terres à l'échelle du paysage ou du terroir ;
- Ces outils peuvent à coup sûr aider à sécuriser les espaces forestiers face aux pressions exercées par d'autres secteurs et donc contribuer à la gouvernance forestière. Cependant, pris isolément, ils ne sont pas suffisants ;
 - L'usage du zonage (macro ou micro) et d'autres outils devraient s'inscrire dans une perspective holistique. En d'autres termes, la gouvernance forestière doit être construite, en améliorant aussi la gouvernance des secteurs connexes ;
 - En ce qui concerne particulièrement l'utilisation des terres forestières, il est clair que le zonage forestier doit s'inscrire dans une réforme globale du cadre des politiques foncières.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Documenter les bonnes pratiques en vue de les capitaliser dans la sous-région et ailleurs ;
- Encourager les pays de la sous-région à reformuler le cadre des politiques foncières en s'inspirant du « cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique » de l'Union Africaine ;
- Inviter la CEEAC à s'impliquer davantage dans la révision des cadres de politiques foncières dans les pays de la sous-région, conformément aux recommandations de l'Union Africaine.

C.3 Session 3 : Les impacts des avancées actuelles sur les marchés du futur - Principaux défis et enjeux

C.3.1 Session 3.1 Enjeux politiques, institutionnels et règlementaires

- Cinq présentations (Transparency International (TI), TRAFFIC, COMIFAC, CIFOR et SNV), introduites par le RAFM sous l'angle de six blocs de principes de gouvernance, ont rappelé le contexte des questions de légalité et de transparence dans les secteurs forestiers du Bassin du Congo. Elles ont fait le point sur l'état des connaissances et mis en lumière les conditions et les relations expliquant l'émergence de problèmes de légalité, de vérification et de corruption à l'intérieur de filières majeures du secteur forestier. Ces présentations ont servi de levier à des débats animés qui posent la nécessité d'une compréhension encore plus poussée des mécanismes mis en lumière par les présentations en vue d'une plus grande efficacité de l'action.
- Manoj Nadkarni de Transparency International, à l'instar des autres panélistes, a montré qu'un système de connivence est nécessaire à l'existence de l'illégalité dans le secteur bois. La corruption doit donc être perçue autant comme un moteur qu'une conséquence de l'illégalité dans le secteur. C'est ce qui explique l'appel de TI à un partenariat très large auquel cette organisation voudrait contribuer pour apporter des réponses. Cette offre

s'inscrit dans la ligne de ce que TI a entamé dans le secteur forestier en Asie-Pacifique.

- Il en est de même de Germain Ngandjui de TRAFFIC qui a montré les mécanismes à travers lesquels le commerce illégal de la viande de brousse pouvait se développer et prospérer dans le Bassin du Congo. Il a mis l'accent sur la complexité du problème et sur ses composantes écologiques, sociales, économiques, culturelles et alimentaires. Du fait de cette complexité, la résolution de la crise de la viande de brousse demande un système d'appui à la prise de décision afin d'apporter des réponses ciblées et adaptées. C'est ce que propose le Système de suivi de la filière viande de brousse en Afrique centrale (SYVBAC) dans le cadre du plan de convergence de la COMIFAC. C'est aussi ce qui rend nécessaire le financement de la mise en oeuvre du «Plan d'Action Sous-Régional pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage 2012-2017 ».
- Paolo Cerutti du CIFOR a illustré des questions similaires dans la filière bois, en constatant que le marché informel du bois représente 61% de la filière et constitue une pratique visible et assez généralisée dans les campagnes et dans les villes, notamment pour ce qui est du bois débité. Il a développé des scénarii expliquant ce paradoxe et ses implications pour les populations autant que pour l'État de droit et la confiance entre citoyens et institutions. Pour ce qui est de l'économie, l'informalité pose en outre des problèmes de précarité, d'investissement et d'endettement qui fragilisent les acteurs tout en induisant une perte de confiance dans les institutions étatiques et une faible optimisation. Un système d'incitations positives (carottes) doit donc, dans cet esprit, compléter un système de sanctions (bâtons) mieux ciblé et plus efficace pour éviter la stigmatisation sans discernement de l'ensemble des agents de l'État et obtenir de meilleurs résultats.
- Dans le même ordre d'idées, Nadège Nzoyem de SNV a montré, pour ce qui est des forêts communautaires au Cameroun, que la mise en oeuvre des APV FLEGT pose des problèmes de coûts amplifiés par la concurrence avec le marché informel du bois. Sur le marché de Douala, par exemple, le bois légal issu des forêts communautaires est nettement moins compétitif que celui issu des filières informelles. Un certain nombre d'acquéreurs sont certes intéressés par l'offre de bois légal mais ceci représente un défi supplémentaire pour atteindre un niveau d'offre des forêts communautaires (surtout en quantité) pouvant répondre à cette demande.
- Alain Pénélon, Conseiller APV FLEGT à la COMIFAC, quant à lui, s'est appesanti sur les réponses apportées par les APV FLEGT en tant qu'instruments d'action pour l'État dotés de leurs règles et d'outils relatifs à l'intégrité des agents, aux procédures, à la coordination entre administrations, etc. Vu dans sa totalité, le système de vérification de la légalité est un appel à l'action qui implique un changement radical dans les pratiques et le fonctionnement du secteur. Cela est d'autant plus important que de nouveaux défis se développent dans le rapport entre les forêts et d'autres secteurs tels que les mines ou les hydrocarbures. En contrepartie, et malgré des appréhensions exprimées par le public, les conditions cadres telles que le règlement bois de l'UE le RBUE devant être signé le 13 mars 2013, devrait normalement bénéficier aux pays du Bassin du Congo impliqués dans

les APV.

C.3.2 Session 3.2 Vers une synergie active entre partenaires techniques et financiers de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo

- On note la mise en place du groupe de travail gouvernance au sein de la COMIFAC. Cela montre l'importance croissante de cette thématique et la prise de conscience que la compréhension de ce sujet constitue la clé pour avancer sur d'autres thématiques plus technique.
- L'exposé des projets et programmes a montré l'intérêt que suscitent auprès des partenaires les approches FLEGT et de la certification. Ces projets intègrent plus ou moins des structures publiques : certains les contournent pour travailler avec le seul secteur privé.
- On peut soit se féliciter de la complémentarité possible de ces différentes initiatives soit s'étonner des risques de duplication des efforts.
- La complexité des emboitements institutionnels (notamment après la présentation du projet de la CEEAC) risque d'être difficile à gérer dans la pratique.
- On a insisté sur la différence entre l'instrument FLEGT et la certification type FSC. L'un (FLEGT) est un instrument des politiques publiques, l'autre (FSC) est un instrument de management privé. Néanmoins on peut penser que certaines entreprises font le pari que la licence FLEGT peut leur garantir un accès aux marchés comparables à la certification FSC, les coûts en moins. Ceci pourrait expliquer le tassement actuel des surfaces certifiées, un certain climat d'attentisme et une baisse en demande en bois certifié en Europe.

Fait à Douala le 29 février 2012

Les participants

ANNEXE Agenda Atelier « Journée Gouvernance et Utilisation des Terres dans le Bassin du Congo » - Douala, le 29 février 2012

1. Objectif principal :

Améliorer l'efficacité des appuis des partenaires envers le renforcement de la gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo².

2. Objectifs spécifiques :

- Contribuer à la réflexion stratégique et prospective sur la gouvernance des écosystèmes forestiers et l'utilisation des terres, y compris la superposition des droits et des usages dans les espaces ;
- Contribuer à mettre en cohérences les initiatives existantes et émergentes en matière gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

3. Agenda de la Journée « Gouvernance dans le Bassin du Congo »

	Mercredi 29 février 2012
7.00-8.30	Inscriptions et installation des participants à l'atelier
	Allocutions introductives
8.30 – 9.00	<ul style="list-style-type: none">• Mot introductif du Facilitateur du PFBC• Note introductive du Haut commissaire du Canada• Discours d'ouverture du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

² Cette journée s'inscrit dans la suite de l'atelier sur la gouvernance animée par l'ex-Facilitation allemande dans la foulée du CCR du PFBC à Kinshasa en septembre 2010.

	Déclarations Liminaires
9.00 – 9.20	<p>Modérateur : SEA COMIFAC</p> <ul style="list-style-type: none"> Déclaration du SUNCCD / GM sur l'« utilisation des terres et désertification – Point sur le Programme d'action sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR-LCD AC)» (Sven Walter, Global Mechanism) Enabling Forest Governance – International Support for Better Land Use Policy (John Flynn, Coordonnateur CARPE)
	Exposé inaugural (Key note address)
9.20-9.40	<ul style="list-style-type: none"> Exposé liminaire : Panorama des enjeux forestiers tropicaux et impacts sur la gouvernance : Etat de la gouvernance forestière dans les trois principaux bassins forestiers tropicaux de la planète (légalité, certification, utilisation des terres, observateur indépendant) - Facteurs externes de pression sur les forêts dans les 3 bassins : Enjeux miniers, agro-industriels, économies informelles avec l'arrivée de nouveaux investisseurs mondialisés - Importance pour les partenaires du PFBC de consolider leur dialogue avec les décideurs de ces filières non forestières (Alain Billand, CIRAD)
9.40 -10.00	<i>Échanges, discussions</i>
10.00 – 10.30	<i>Pause Café + Photo de Famille</i>
Session 1	Utilisation des terres en Afrique et leur conversion à d'autres usages : menaces et opportunités
10.30– 11.05	<p>Modérateur : Clotilde Gomba, FFBC / BAD</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation multiple des espaces forestiers et accaparement des terres en Afrique Centrale – Les grandes questions et recommandations de l'atelier de Yaoundé sur « Foncier, pressions commerciales sur les terres et REDD+ » (Alain Karsenty, CIRAD) Rights to Resources in Crisis: Reviewing the Fate of Customary Tenure in the Congo Basin (Phil René Oyono, Rights and Resources Initiative) Quelle gouvernance pour les forêts de collectivités territoriales en Afrique centrale (Raphael Tsanga, FPAE/CIRAD)

11.05 – 11.30	<i>Échanges, discussions</i>
Session 2	Les bonnes pratiques - Leçons apprises – Utilisation des terres
11.30 – 12.15	<p>Présentation des pays</p> <p>Modérateur : Jean Claude Nguingiri, FAO</p> <p>Note d'introduction sur « Les Enjeux de la gouvernance et utilisation des terres pour le développement durable des pays du Bassin du Congo »</p> <p>Panelistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Land Use Restoration – Restauration des paysages cas du Rwanda – Leçons apprises de la mise en œuvre du Programme de restauration des paysages et des forêts du Rwanda (Bakundukize Dismas, Rwanda) – Présentation du projet de restauration des paysages forestiers au Rwanda (Dominique Endamana, UICN) • Leçons apprises du projet IBI Bateke RDC (Godefroid Muhinya Ndaukila, Coordonateur national COMIFAC, RDC) • Expérience du Cameroun dans le zonage (Bruno Mfoui, Directeur des Forêts, Cameroun) • Macro zonage forestier en RDC (Christophe MUSAMPA KAMUNGANDU, Chef de Division Géomantique- Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers (DIAF)- Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, RDC)
12.15 – 12.45	<i>Échanges, discussions</i>
12.45 – 14.00	<i>Pause - Repas</i>
Session 3	Les impacts des avancées actuelles sur les marchés du futur - Principaux défis et enjeux
Session 3.1	Enjeux politiques, institutionnels et réglementaires
14.00 – 15.00	<p>Modérateur : Chimère Diaw, RAFM</p> <p>Note introductive : « <i>Les initiatives novatrices de promotion de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo et leur impact sur le marché</i> »</p>

	<p>Panelistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Illégalité et corruption dans le secteur forestier - Vers un programme de l'intégrité de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo (FGI) : enjeux et défis (Manoj Nadkarni, Forest Governance Integrity Programme Asia Pacific Department, Transparency International) • Défis de la légalité dans le contexte de la compétition actuelle sur les terres de forêts des pays du Bassin du Congo (Alain Pénelon, SE COMIFAC) • US Lacey Act et EU Due Diligence Legislation: Etat d'avancement actuel - FLEGT et Certification, enjeux, attentes, perspectives - Vers une mutualisation des approches pour la gestion durable du Bassin du Congo (Patrice Bigombelogo, Chef de Mission Adjoint du Projet Observateur Indépendant de l'UE) • La crise de la viande de brousse et la nécessité d'un système d'appui pour les décideurs pour faciliter l'émergence des réponses nécessaires en Afrique centrale dans le cadre du plan de convergence de la COMIFAC: le SYVBAC et ses contributions" (SYVBAC=Systeme de suivi de la filière viande de brousse en Afrique central) – (2) Financement de la mise en œuvre du « Plan d'Action Sous-Régional pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage 2012-2017 » (Germain Ngandjui, Chargé de programme, TRAFFIC Afrique centrale) Stéphane Ringuet, Directeur régional, TRAFFIC Afrique centrale) • Gouvernance Forestière et marché locaux du bois et interafricain (Paolo Cerutti, CIFOR) • Promotion de la production et de l'exportation légales des bois issus des forêts communautaires (PEL FC) – Accompagner les forêts communautaires dans la mise en œuvre des APV/FLEGT au Cameroun : Leçons apprises (Nzoyem Saha Horly Nadège ; Albert Bokkestijn, PEL-FC Project coordinator, SNV)
15 :00 – 15 :20	<i>Échanges, discussions</i>

15 :20 – 15 :40	<i>Pause Café</i>
Session 3.2	Vers une synergie active entre partenaires techniques et financiers de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo
15:40 – 16 :30	<p>Modérateur : Alain Karsenty, CIRAD</p> <p>Note introductive : « <i>Certification forestière, aménagements forestiers et légalité : enjeux et perspectives pour une gestion forestière durable dans le bassin du Congo</i> »</p> <p>Panelistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat d’avancement de la mise en place du Groupe de travail gouvernance forestière de la COMIFAC et ses sous groupes et partenariats : (1) S.G Légalité - Flux transfrontalier (2) S.G Aménagement- Certification (3) S.G Schéma d’utilisation des terres forestières (Thorsten Huber, GIZ Bureau d’Appui COMIFAC) • Résultats du Groupe de Travail COMIFAC en charge des questions relatives au suivi de bois en transit en Afrique centrale Etat de mise en œuvre du projet d’appui à l’amélioration des législations régissant les filières – bois transfrontalières dans le pays des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, RDC et Ouganda) (Roger Foteu, Coordonnateur du Projet FAO-EU au SE COMIFAC) • Vers un sous groupe de travail sur la politique forestière (JeanClaude Nguingiri, FAO) • Particularisme de l’IDH dans la promotion de la Certification forestière. Une approche axée sur l’appui aux concessions forestières - Congo Basin Program (CBP) - Tropical Timber Program de l’Initiative pour le Commerce Durable (IDH) (Petra Westerlaan, Program Officer) • Approche multi-acteur dans l’aménagement et la certification - Apport du Projet AFD-FFEM ECOFORAF /ATIBT (Marine Leblanc, coordonnatrice du Projet, ATIBT) • Harmonisation des politiques forestières dans le Bassin du Congo - Programme d’appui à la COMIFAC pour la Certification forestière dans le Bassin du Congo (Martin Bostroem ; Gerard Daraspe, Banque allemande de Développement (KFW))

	<ul style="list-style-type: none"> • Synergie des acteurs dans la mise en place de la cellule FLEGT régionale - Contribution du projet ECOFAC V – Cellule FLEGT/CEEAC-COMIFAC (Tabuna honoré, Expert valorisation biodiversité et Economie de l'Environnement ; Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).) • Évolution de la demande des produits certifiés dans les pays consommateurs –Situation actuelle et perspectives (Elie Hakizumwami, Directeur régional, FSC)
16.30-17.00	<i>Échanges, discussions – Recommandations : Définition des interventions des partenaires et une feuille de route vers l'harmonisation des interventions</i>
Session 5	<p>Governance Challenge: Lessons Learned and Strategies for the Future</p> <p>Panel des modérateurs des panels et sessions : Chaque modérateur présente les grandes conclusions/recommandations/feuille de route</p>
17.00-18.15	<p>Facilitation : John Flynn, CARPE-USAID</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que signifie “gouvernance” dans le contexte forestier? • Quels ont été les avancées et acquis les plus importants en matière de gouvernance forestière en Afrique Centrale dans la dernière décennie ? • Quels sont les défis majeurs de gouvernance non-résolus et quelles sont les moyens les plus indiqués de les affronter dans la décennie qui commence ?
18.15-18.30	<p>Conclusions générales du Facilitateur du PFBC</p> <p><i>Possibles recommandations pour les six prochains mois - feuille de route</i></p>